e-media

SITE ROMAND DE L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

ciip: Conférence intercantonale instruction publique et culture Suisse romande et Tessin

Fiche pédagogique

Capitaine Thomas Sankara

Sortie en salles
3 septembre 2014

Long métrage documentaire, Suisse, 2012

Réalisation : Christophe Cupelin
Scénario : Christophe Cupelin
Image : Christophe Cupelin
Montage : Christophe Cupelin
Son : Christophe Cupelin, Philippe Ciompi
Musique : The Ex
Production : Laïka Films, Akka Films, RTS

Version originale française

Durée : 104 '

Distribution en Suisse : Cineworx GmbH

Public concerné :
Age légal : -
Age suggéré : 3ème cycle du Secondaire I et Secondaire II)

Résumé

Réalisé à partir d'un minutieux travail de montage d'archives, ce documentaire dresse un portrait proche de l'hommage du révolutionnaire burkinabé Thomas Sankara.

Le film présente l'arrivée au pouvoir de Sankara, la politique nationale et internationale qu'il a menée durant les quatre années qu'aura duré son règne, de 1983 à 1987, et enfin les circonstances dans lesquelles il a vraisemblablement été assassiné.

A l'image du personnage et des idées qu'il incarne, le film déploie une esthétique un peu punk, dont la fraîcheur nous fait ressentir l'élan révolutionnaire que cet homme a su faire germer au Burkina Faso.

Commentaires

Le réalisateur

Depuis plus de 25 ans, Christophe Cupelin collecte inlassablement les archives écrites, sonores, photographiques et audiovisuelles concernant Thomas Sankara. Un article du Monde raconte la genèse du film :

"C'est au Burkina Faso que Christophe Cupelin est devenu documentariste. Coopérant suisse, il était arrivé avec une caméra super-8, en 1985. Il avait 19 ans. Alors qu'on lui avait demandé de porter des pierres sur un chantier, il s'est mis à prendre des images. "Le responsable est venu me voir, se souvient-il. J'ai eu peur qu'il m'oblige à arrêter, mais il m'a demandé de tout filmer pour montrer qu'au Burkina on employait l'argent de l'aide pour construire."

En 2007, Christophe Cupelin s'est trouvé associé aux célébrations du vingtième anniversaire de la mort de Thomas Sankara, et lui est venu le désir de consacrer un film à cette figure singulière. Au départ, il a pensé emprunter la voie classique, mêlant documents d'époque et témoignages. "Les entretiens n'étaient pas convaincants, *explique-t-il,* trop partisans pour ou contre." *Il s'est*

Disciplines et thèmes concernés (exemple)

Géographie, Histoire, Citoyenneté:

Le concept de révolution.

Le colonialisme et le post-colonialisme en Afrique.

La dette des pays du sud.

Les organisations politiques.

L'archive audiovisuelle comme ressource documentaire/historique.

SHS 31 / SHS 32 / SHS 33

Arts, Education aux médias :

Le langage documentaire.

A 31 AV / A 32 AV / A 34 AV

alors décidé à recourir aux archives."[1]

Christophe Cupelin est né en 1966. Il est réalisateur et producteur, "Capitaine Thomas Sankara" est son premier long métrage.

Les archives

Le film est un montage d'archives. Elles viennent principalement des archives personnelles du réalisateur, de la Radio Télévision Suisse, de l'Institut National de l'Audiovisuel - France, de la Radio Télévision du Burkina Faso et du site internet dédié à Thomas Sankara www.thomassankara.net. On compte des émissions télévisées, des émissions radio, des photographies, des captations vidéo de discours, des interviews télévisées, des télé-journaux et des coupures de presse.

L'actualité

A ce jour, les circonstances de la mort de Thomas Sankara ne sont toujours pas officiellement élucidées. Quelques jours après sa mort, il fut déclaré *"décédé de mort naturelle"* par un médecin militaire. L'absence de tout procès ou de toute enquête de la part du gouvernement de Blaise Compaoré – fortement soupçonné d'avoir fomenté le coup d'état et l'assassinat – a été condamnée en 2006 par le Comité des droits de l'homme des Nations unies.

Chaque année, l'anniversaire de sa mort est commémoré par des sympathisants. Il existe des sites dédiés au capitaine, ainsi qu'une page Facebook qui compte plus de 15'000 sympathisants.

Le punk rock et l'esthétique 80's

Le réalisateur a choisi la musique du groupe punk-rock The Ex pour "habiller" son film.

La "pêche", la fraîcheur et l'acidité électrique de leur son fait remarquablement écho à l'énergie que dégageait Thomas Sankara, connu pour son franc-parler et son sans-gêne vis-à-vis des grandes puissances.

Christophe Cupelin s'exprime sur ce choix de musique dans une interview réalisée par le festival Visions du Réel (cf. "Interview de Christophe Cupelin | Capitaine Thomas Sankara", interview filmée réalisée par le Festival Visions du Réel).

Le réalisateur utilise par ailleurs la colorisation. En faisant usage d'ajouts de couleurs flashy, il cite l'esthétique propre aux mouvements pop et punk des années 1980. L'article du "Monde" le cite quant à ce choix esthétique: *"Au début j'étais fâché contre le monde, son injustice, tout le film était colorisé, je me suis beaucoup calmé."* [2]

Signes de la colère du réalisateur donc, ces ajouts de couleurs apportent également une touche d'humour, voire d'ironie au film : les visages des journalistes des télé-journaux occidentaux sont systématiquement colorisés et semblent tout droit débarqués d'une autre galaxie. Ceci peut être interprété comme étant un clin d'œil à l'observation et à la critique que Sankara opposait au monde occidental, à savoir que celui-ci ne comprend pas l'Afrique.

[2] Thomas Sotinel, op.cit.

Objectifs

- Développer ses capacités d'analyse filmique, plus spécialement concernant la forme documentaire
- Être capable d'appréhender une archive
- Découvrir le programme politique de Sankara, et les codes de la révolution

Pistes pédagogiques

Les archives et le langage cinématographique

L'usage des archives dans ce film est intéressant à plusieurs points de vue.

D'une part le film permet de rendre compte des différents types d'archives que l'on peut réunir aujourd'hui autour d'un sujet (photographies, coupures de journaux, émissions radiophoniques, images télévisuelles, citations, etc.).

D'autre part, l'analyse du traitement formel de ces archives permet de mettre en exergue le montage et le langage cinématographique (découpage de l'extrait, articulation son et image, colorisation, etc.).

Reconnaître les différentes archives et les traitements auxquels ces sources sont soumises représente une opportunité d'introduire les questions de l'auteur, du point de vue et de l'interprétation dans le cinéma documentaire.

Il s'agit ainsi d'aiguiser l'esprit critique des élèves en discutant la relation complexe entretenue entre le style documentaire et les notions de réalité et d'objectivité. En effet, tout documentaire, aussi réaliste soit-il, présente une interprétation et un point de vue subjectif d'un sujet donné.

Activité 1 ***(cf. fiche élève 1)***

Pendant le film

1. Lister 3 exemples d'archives utilisées dans le film.

2. Décrire comment chacune de ces archives est manipulée dans le film.

Après le film, seul ou en petits groupes

3. Définir qui sont les auteurs de ces archives.

4. Par rapport au sujet traité dans ces archives, lister les manipulations (potentielles ou manifestes) des auteurs sur ledit sujet.

Par petits groupes, discuter ensuite de la question de l'auteur et du lien entre documentaire et réalité.

Lire ensuite le chapitre "La force et la faiblesse de l'archive audiovisuelle" (cf. document ci-après).

Introduction au concept de révolution

Avant le film

Lire en classe le chapitre "Le concept de révolution" (cf. texte ci-après) de Mathilde Larrère.

A partir de ce texte, relever quatre caractéristiques du concept de révolution.

Après le film

En petit groupe, se poser la question suivante : "Les événements relatés dans le film correspondent-ils au concept de révolution tel que défini dans le texte" ?

Échanger ensuite les points de vue, en argumentant sur la base des exemples donnés dans le film.

Pour en savoir plus

SUR LE FILM

Interviews du réalisateur:

- **Christophe Cupelin dasn la tête du "Capitaine Thomas Sankara"**

  https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/burkina-faso/christophe-cupelin-dans-la-tete-du-capitaine-thomas-sankara_3064771.html

- **Interview de Christophe Cupelin | Capitaine Thomas Sankara**

  Interview filmée réalisée par le Festival Visions du Réel

  https://www.youtube.com/watch?v=5qY3RIQbRAI

Articles :

Thomas Sotinel, "Thomas Sankara, une icône cinématographique", *Le Monde*, lundi 6 août 2012

http://www.capitainethomassankara.net/pdf/LeMonde_5_6aout2012.pdf

SUR THOMAS SANKARA

Site internet dédié à Thomas Sankara

Réunit un maximum d'information sur Thomas Sankara : chronologie, biographie, documents d'archives (images, discours de Sankara, émissions télé, radio, etc.), analyses, articles, ouvrages, etc.

https://www.thomassankara.net/

"Thomas Sankara, l'homme qui allait changer l'Afrique", podcast en 5 épisodes de France culture (juin 2022)

https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-thomas-sankara-l-homme-qui-allait-changer-l-afrique

---

BY NC ND

Gisèle Comte, rédactrice e-media, juillet 2014. Mis à jour en juin 2024.

FICHE ELEVE 1

Capitaine Thomas Sankara

Documentaire de Christophe Cupelin, Suisse, 2012, 104'

PENDANT LE FILM		*APRES LE FILM*	
Lister 3 exemples d'archives utilisées dans le film:	Décrire comment chacune de ces archives est manipulée dans le film:	Définir qui sont les auteurs de ces archives :	Par rapport au sujet traité dans ces archives, lister les manipulations des auteurs sur ledit sujet :
1.			
2.			
3.			

FICHE ELEVE 1 – *éléments de réponses*
Capitaine Thomas Sankara

Documentaire de Christophe Cupelin, Suisse, 2012, 104'

PENDANT LE FILM		*APRES LE FILM*	
Lister 3 exemples d'archives utilisées dans le film:	Décrire comment chacune de ces archives est manipulée dans le film:	Définir qui sont les auteurs de ces archives :	Par rapport au sujet traité dans ces archives, lister les manipulations des auteurs sur le dit sujet :
1. Photographies	• *Cadrage* • *Zoom* • *Déplacement de la caméra sur l'image* • *Ajout de son* • *Traitement des contrastes et des couleurs*	• *Le/la photographe*	• *Cadrage* • *Choix couleur / noir-blanc*
2. Télé-journaux	• *Découpage (extrait choisi)* • *Colorisation* • *Ajout de son (musique)*	• *Le réalisateur ?* • *Le producteur ?* • *Le journaliste du télé-journal ?*	• *Angle journalistique (quel regard est offert, quelle partie du sujet est traitée, quelles personnes sont citées, etc.)* • *Décors du plateau télé.* • *Cadrage, montage de l'émission, insertion d'images prises en dehors du studio, etc.*
3. Interviews télévisées de Sankara	• *Découpage (extrait choisi)* • *Colorisation* • *Ajout de son (musique, bruitages)*	• *Le réalisateur ?* • *Le producteur ?* • *Le journaliste ?* • *Sankara ?*	• *Angle de l'interview (questions posées).* • *Point de vue personnel de l'interviewé.*
4. Paroles / citations de Sankara	• *Découpage (extrait choisi d'un discours)* • *Mise en image (effet de machine à écrire)* • *Ajout de son (musique ou voix qui lit la citation, bruit de machine à écrire)*	• *Thomas Sankara*	• *Point de vue personnel de Sankara.*
5. Coupures de presse	• *Photographie de la coupure de presse* • *Cadrage* • *Zoom* • *Ajout de son*	• *Le journaliste pour le contenu.* • *Le graphiste pour l'image ?*	• *Angle journalistique (titre, sous-titre)* • *Choix d'images pour représenter le sujet d'actualité*
6. Émissions radiophoniques	• *Découpage (choix de l'extrait)* • *Ajout d'images (vidéo, photographies, coupures de presse)* • *Ajout de son (musique, bruitages)*	• *Le producteur ?* • *Le journaliste ?* • *L'animateur ?*	• *Angle journalistique (questions traitées)* • *Découpage (montage son)*

La force et la faiblesse de l'archive audiovisuelle[3]

L'archive audiovisuelle s'est installée dans le paysage des supports de mémoire depuis plus d'un demi-siècle. Elle présente, face aux archives traditionnelles, des caractéristiques qui font à la fois sa force et sa faiblesse.

L'archive audiovisuelle a d'abord l'avantage de l'attractivité, au travers du son et de l'image qui captent l'attention sans que l'on ait à produire l'effort de lire et de comprendre un texte (c'est toute la différence entre l'enregistrement vidéo des débats de l'Assemblée nationale et leur procès-verbal écrit). Dans une société où prime l'audiovisuel au quotidien, la forme audiovisuelle d'une archive est un atout pour l'utilisateur, qu'il s'agisse du consommateur final qui a le choix entre l'image sonorisée et le texte, ou qu'il s'agisse de l'utilisateur-producteur qui exploite les archives pour une nouvelle production (publicité commerciale, cours, étude historique, manifestation politique…). La vidéo de l'hommage d'André Malraux à Jean Moulin prononcé le 19 décembre 1964 a plus d'impact, plus de force de frappe que la lecture du discours lui-même.

Dans le domaine du témoignage d'actualité – beaucoup plus que dans le monde de la création – l'archive audiovisuelle a également un accent de véracité, d'exactitude, d'authenticité, dû au mode de production lui-même. En visionnant ou écoutant l'enregistrement audiovisuel d'un fait passé, on peut avoir le sentiment d'assister à l'événement à plusieurs décennies de distance, au lieu de prendre connaissance des faits par l'intermédiaire d'un écrit forcément subjectif. L'intermédiaire humain est remplacé par un appareil d'enregistrement qui donne l'impression qu'il n'y a pas d'intermédiaire, alors que si la technique permet de capturer objectivement le réel, il y a toujours un intermédiaire humain qui fait fonctionner la machine et qui, surtout, décide de ce qui est montré ou capté…

Cette supériorité de l'archive audiovisuelle sur l'archive écrite est cependant fragile, pour une raison historique et pour une raison politico-économico-sociale. Au plan historique, la notion de dossier ou de contexte, si importante pour la critique de l'information écrite, n'est pas très présente en matière d'archives audiovisuelles. Il y a à cela deux explications : d'une part, les archives audiovisuelles sont majoritairement des publications, des émissions de radio et de télévision, qui sont organisées par collections, comme la presse, comme les livres et non comme des traces issues d'un processus administratif, industriel, médical ou commercial comme le sont les archives classiques ; d'autre part, les supports audiovisuels sont habituellement gérés en fonction de leur support matériel et non de leur valeur intrinsèque au sein du processus de production. La seconde raison est que, du fait de la « force de frappe » de l'archive audiovisuelle dans une démonstration, les manipulations ou falsifications d'images d'archives sont tentantes pour ceux qui n'ont pas de scrupules.

Ceci doit conduire à renforcer la gestion archivistique des archives audiovisuelles : contextualisation, qualification du rôle de ces images ou de ces sons dans le processus en œuvre, à côté de la valorisation des contenus informatifs ; et enfin, traçabilité de la conservation. Il est souhaitable d'articuler avec le meilleur équilibre les rôles des trois acteurs : ceux qui produisent, ceux qui conservent, ceux qui utilisent.

---

[3] Marie-Anne Chabin, "Qu'est-ce qu'une archive audiovisuelle ?" http://www.ina-expert.com/e-dossiers-de-l-audiovisuel/qu-est-ce-qu-une-archive-audiovisuelle.html (consulté le 26.07.2014)

Le concept de révolution[4]

« Le peuple veut la chute du régime ! » Dans les premiers mois de l'année 2011, cette phrase est clamée à Tunis, à Tripoli, au Caire, comme à Damas ou Amman. En quelques semaines, la « rue arabe », prompte à effrayer les Occidentaux, affirme sa souveraineté de peuple libre et ses droits contre les pouvoirs autocratiques en place. L'Europe assiste pantoise à ce qu'on a alors appelé le « retour de la révolution ». Depuis quand la révolution avait-elle donc disparu ? Depuis la « fin de l'histoire », au crépuscule du XXe siècle, s'entendait-on répondre, lorsque la chute du mur de Berlin puis celle de l'Union soviétique avaient pu laisser croire que la victoire du modèle libéral et capitaliste permettait désormais de se passer d'un peuple révolté. Déjà, le Portugal de 1974 avait donné le « la » avec ces chars couverts d'œillets qui s'arrêtaient aux feux rouges[5]. Depuis la fin du XXe siècle, les révolutions étaient devenues de « Velours »[6]. Et pourtant, on reparlait de « révolution ».

Mais qu'est-ce qu'une révolution ? Depuis que ce mot, destiné à décrire le mouvement des astres, est devenu un terme politique lors des révolutions anglaises de la fin du XVIIe siècle, depuis surtout que le peuple de Paris a pris la Bastille le 14 juillet 1789, la révolution est d'abord définie comme un moment violent d'expression de la souveraineté populaire. « Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons ! » clame *La Marseillaise* en 1792, « le peuple souverain avance/Tyrans descendez au cercueil » nous dit le *Chant du départ* (1794). L'image du peuple en marche et en arme, omniprésente, est la traduction concrète et symbolique de son soulèvement. Voilà pourquoi une révolution n'est pas un coup d'Etat : elle n'est pas seulement le fait d'un groupe ou d'une armée mais de masses qui entreprennent de renverser un régime. La révolution n'est pas qu'un peuple qui se soulève : l'insurrection, « l'émotion populaire » ne deviennent révolution qu'à partir du moment où elles ouvrent la voie à un changement radical. Il s'agit de mettre à bas le pouvoir en place, et non de le réformer de l'intérieur. « Du passé, faisons table rase » (*L'Internationale*, 1871*)* ; les révolutionnaires « tisse [nt] le linceul du vieux monde » à la manière des Canuts[7]. Du pouvoir, de l'Etat, des élites en place et de toutes les injustices et oppressions qu'ils dénoncent, les révolutionnaires font un « ancien régime », dont il faut éviter à tout prix le maintient puis le retour. A sa place, ils inventent de nouveaux pouvoirs, dont le peuple doit être le cœur et la seule source de légitimité.

Cette rupture implique le plus souvent le recours sinon à la violence, du moins à la force et à l'action illégale. Il faut pendre « l'aristocrate à la lanterne » (*Ah Ca ira*, 1790), se débarasser des « sabreurs, des bourgeois, des gavés » (*La Jeune Garde*, 1920). Mais, parce qu'elle s'effectue au nom du peuple souverain, qu'elle se revendique du droit de résistance à l'oppression et qu'elle établit un nouvel ordre, la révolution est le moment où s'opère le passage de la violence illégale à la violence légitime.

---

[4] Mathilde Larrère (sous la dir. de), *Révolutions. Quand les peuples font l'histoire*, Paris, Belin, 2013, p .7.

[5] La « révolution des œillets » (avril 1974) est la révolution qui renverse le régime dictatorial mis en place par Salazar au Portugal.

[6] La révolution de Velours (12 novembre-29 décembre 1989) est la révolution qui met fin au régime communiste en Tchécoslovaquie et qui se distingue par son peu de victimes.

[7] Les Canuts sont des ouvriers du textile de Lyon dont les révoltes de 1831 et 1834 sont réprimées dans la violence.